

# Solidarité et vie sociale

## Handicap et personnes en difficulté

### Actions :

- Journée de sensibilisation au handicap en milieu scolaire
- Forum du handicap
- Expositions thématiques
- Conférences
- Actions ponctuelles

### Infos pratiques

Le CCAS - Relais Seniors est ouvert les :

- Lundi : 14h-18h
- Mardi au vendredi : 9h-12h et 15h-18h



**CCAS – Relais Seniors**  
120 avenue de la mairie 73232 SAINT-ALBAN-LEYSSE  
Tel : 04 79 60 55 75 (Relais Seniors) - 04 79 33 13 57 (Mairie)

# CCAS de Saint-Alban-Leyse

## Centre Communal d'Action Sociale



**3 services :**  
Relais Séniors  
Solidarité et vie sociale  
Handicap - Personnes en difficulté



# Le CCAS

## Pour qui, pour quoi ?

- **Le C.C.A.S. est un établissement public administratif communal doté de la personnalité morale de droit public avec une autonomie administrative par rapport à la commune.**

Le Maire en est le Président de droit.

Le conseil d'administration du C.C.A.S. de Saint-Alban-Leyse comprend **13** membres dont 7 élus du Conseil Municipal et 6 membres compétents désignés par le Maire.

Le domaine du C.C.A.S. est **l'action sociale auprès de tout public en fonction des besoins : solidarité, lien intergénérationnel, personnes âgées, handicap, personnes en difficulté.**

Le bénéfice des aides qu'il met en place est réservé aux seuls habitants de la commune : personnes âgées, personnes handicapées, personnes en difficulté...

- Il aide à l'établissement des demandes d'aides légales et les transmet à l'autorité compétente.
- Il dispense des aides facultatives, après avis du conseil d'administration. Il gère l'aide d'urgence selon les ressources du foyer.
- Il octroie des subventions aux associations.

# Le Relais Séniors

## Missions :

Créé en 2012, le **Relais Séniors**, point d'accueil et d'information du CCAS, est destiné aux personnes âgées, personnes à mobilité réduite (PMR) et à toutes personnes en difficulté (couples, familles, individuels...) et leur entourage.

## Actions :

- **Accueil, écoute, renseignement, orientation :**  
Il est le **réfèrent pour apporter toutes solutions et aides**,
  - Pour la constitution des dossiers :
    - aides sociales, financières... (ADPA, autonomie, etc...)
    - logements adaptés séniors et personnes à mobilité réduite
  - Pour accompagner et organiser les mises en place de :
    - Portage de repas
    - Aides ménagères et de vie
    - Prestations diverses
- **Animation, solidarité et prévention :**  
Il met en œuvre des animations et actions solidaires :
  - Prévention avec différents ateliers en lien avec la Carsat :
    - Equilibre
    - Alimentation
    - Mémoire, etc...
  - Animation pour les séniors (plus de 74 ans) :
    - Une séance mensuelle de cinéma à Challes-les-Eaux entre octobre et avril avec le transport pris en charge par le CCAS
    - Une sortie annuelle des anciens
    - A Noël : un colis cadeau ou un repas avec animation
- **Missions complémentaires :**  
Il gère les **Espaces de Convivialité des Résidences du Parcours Résidentiel Séniors et PMR** de la Salette et du Frettey, ouverts à tous, où des ateliers ou des animations permettent de tisser des liens amicaux, conviviaux et solidaires.